



Le Centre Hospitalier Gérard
Marchant :
un patrimoine toulousain,
un bien commun

17 mai-20h

Auditorium

Centre hospitalier Gérard Marchant
134 route d'Espagne-BP 65714
31057 TOULOUSE Cedex 1

“Une maison d’aliénés est un instrument de guérison”

PROGRAMME



Partie 1 : L’ASILE, naissance, apogée et déclin – Dr Didier JEAN, psychiatre des hôpitaux-honoraire

La proposition de création de l’asile au début du XIX^{ème} siècle en France constitue un élément essentiel de la naissance de la psychiatrie moderne, initiée, par Philippe PINEL (1745-1826). L’aliénation mentale (la folie) n’est pas une perte totale et définitive de la raison, les aliénés peuvent bénéficier d’un traitement moral à mettre en œuvre dans un établissement spécialisé, l’asile, telles sont les propositions de Philippe PINEL dans son *Traité médico-philosophique sur l’aliénation mentale* (1800) qui tranche avec la situation antérieure de relégation des « insensés » réputés incurables dans des espaces de rétention dépourvus de moyens thérapeutiques spécifiques.

Etienne ESQUIROL (1772-1840) fut un dénonciateur implacable des conditions indignes dans lesquelles étaient maintenus les aliénés et, dans de nombreux travaux, un talentueux promoteur de l’asile, animé d’un solide optimisme thérapeutique : « Une maison d’aliénés est un instrument de guérison ; entre les mains d’un médecin habile, c’est l’agent thérapeutique le plus puissant contre les maladies mentales ».

La Loi du 30 juin 1838, dite Loi Esquirol, préconisait la création d’un établissement par Département dédié aux soins des aliénés, les hospitalisations étant cependant exclusivement réalisées sous contrainte, jusqu’en 1937 (Circulaires Rucart).

“*Entre les mains d’un médecin habile, c’est l’agent thérapeutique le plus puissant contre les maladies mentales,*”

Les constructions d’asiles ne furent réalisées que plus tard, J.B PARCHAPPE (1800-1866), éminent aliéniste rouennais et depuis 1848 Inspecteur général du Service des aliénés publie en 1853 « Principes à suivre dans la fondation et la construction des asiles d’aliénés » à la faveur de conditions économiques plus favorables sous le second empire, et la création de l’Hôpital de Braqueville en 1858, futur Hôpital G. Marchant, est tout à fait emblématique de ce mouvement.

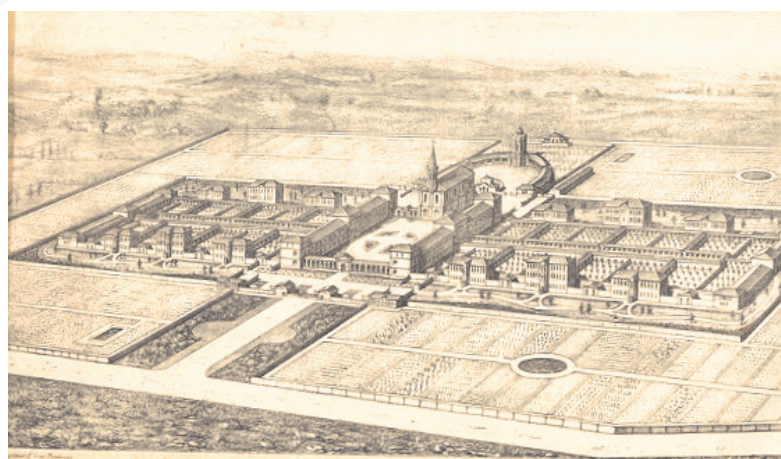
L’âge d’or de l’asile fut de courte durée : rapidement on ne croit plus au traitement moral et apparurent les limites et les insuffisances de l’Institution, bien documentées dans le Rapport des Ins-

pecteurs Constans, Dumesnil et Lunier en 1874 (Rapport à monsieur le ministre de l’Intérieur sur le Service des aliénés). L’asile offrit cependant la possibilité d’observations prolongées d’un grand nombre de patients et permit ainsi la description des maladies mentales et l’élaboration de la prestigieuse clinique de la psychiatrie classique.

La surmortalité dans les hôpitaux psychiatriques durant la seconde guerre mondiale (40.000 morts de faim et de froid) ruina irrémédiablement le modèle asilaire d’assistance, même si des décennies supplémentaires seront nécessaires pour que s’impose le modèle d’une psychiatrie ouverte.

Partie 2 : Architecture – Projet d’Esquié – Odile FOUCAUD, Maître de conférences en histoire de l’art contemporain – honoraire

Chef d’œuvre aujourd’hui protégé au titre de Monument historique, l’hôpital Marchant fut publié comme modèle en 1865 et 1866, et valut à son auteur, J. ESQUIÉ, un deuxième prix d’architecture à l’exposition universelle de Paris en 1867. Cet « instrument de guérison » présente en effet des qualités fonctionnelles, symboliques et plastiques exceptionnelles.



CHGM-Avril 1878

Inscriptions sur www.ch-marchant.fr/conference17mai

Un événement proposé par l’association des amis du CH Gérard Marchant et de son patrimoine.

